

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

LES PIECES OBLIGATOIRES

1°) LETTRE DE MOTIVATION MANUSCRITE

Une lettre de motivation manuscrite doit être rédigée et doit expliciter la demande de mutation. Elle doit être envoyée avec l'ensemble du dossier directement à l'attention de Monsieur François GAUTRON, Directeur des Ressources Humaines – 7, rue de Madrid – 75008 PARIS

2°) UN CURRICULUM VITAE **DETAILLE** DU PARCOURS PROFESSIONNEL (3 pages au max.)

LES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE SELON LA SITUATION PERSONNELLE ET/OU PROFESSIONNELLE

- Toute pièce pouvant justifier la situation familiale : mariage, concubinage, PACS, jugement de divorce. Une attestation de vie maritale établie par la mairie et datée de **moins de 3 mois** est acceptée ainsi qu'une quittance de loyer ou une photocopie du livret de famille.
- Toute pièce pouvant justifier de l'existence d'une vie commune (une attestation de vie maritale établie par la mairie et datée de moins de 3 mois, facture EDF-GDF, livret de famille, facture de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition, bail, titre de propriété...);
- Pièces justificatives des enfants à charge ou de toutes autres personnes à charge (exemple : avis d'imposition, justificatif de la Caisse d'Allocations Familiales, livret de famille, décision de justice,...)
- Pour toute demande faite au titre de rapprochement de conjoints, une attestation de l'employeur **du conjoint**, datée de moins de 3 mois, précisant son statut, sa date d'affectation dans la région demandée
- Une attestation COTOREP reconnaissant la qualité de travailleur handicapé

Important : Toute autre pièce pouvant justifier la demande de mutation est acceptée.